



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1679

Attribution d'une subvention d'investissement de 350 000 euros à l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière "CKLOM", en vue de la réalisation d'une base nautique et de locaux modulaires à usage de bureaux, vestiaires et base logistique, situés 3 rue Antonin Perrin/quai du Canada à Lyon 7e - Approbation et autorisation de signature de la convention de participation financière d'investissement correspondante - Opération n° 07290002 et affectation d'une partie de l'AP n° 2015/1 "Aménagement équipements sportifs 2015-2020", programme 00004 Sport

Direction des Sports

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 21 DECEMBRE 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 7 DECEMBRE 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 18 DECEMBRE 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, Mme BALAS, M. LAFOND, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BERRA, M. COULON, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme BESSON (pouvoir à Mme RABATEL), M. BLACHE (pouvoir à M. DAVID), Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme SERVIEN (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme BLEY (pouvoir à Mme RIVOIRE), Mme PICOT (pouvoir à M. SECHERESSE), M. BRAILLARD (pouvoir à Mme HOBERT), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), M. TOURAINE (pouvoir à M. LE FAOU), Mme FONDEUR (pouvoir à M. LEVY), M. BERNARD (pouvoir à Mme AIT MATEN)

ABSENTS NON EXCUSES : M. BOUDOT

2015/1679 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT DE 350 000 EUROS A L'ASSOCIATION CANOË KAYAK LYON OULLINS LA MULATIERE "CKLOM", EN VUE DE LA REALISATION D'UNE BASE NAUTIQUE ET DE LOCAUX MODULAIRES A USAGE DE BUREAUX, VESTIAIRES ET BASE LOGISTIQUE, SITUES 3 RUE ANTONIN PERRIN/QUAI DU CANADA A LYON 7E - APPROBATION ET AUTORISATION DE SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTICIPATION FINANCIERE D'INVESTISSEMENT CORRESPONDANTE - OPERATION N° 07290002 ET AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015/1 "AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS 2015-2020", PROGRAMME 00004 SPORT (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 18 novembre 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Base nautique CKLOM – Participation à l'aménagement des locaux ».

Par délibération n° 2015/1725 du 17 décembre 2015, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programme dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon dont celle « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 » n° 2015-1, programme 00004.

L'Association Canoë Kayak Lyon Oullins la Mulatière (« CKLOM »), affiliée à la Fédération Française de Canoë-Kayak, a pour objet le développement de la pratique du Canoë, du Kayak, et de toutes disciplines associées, para-canoë, stand-up paddle, pour sportifs avertis et débutants.

Elle organise chaque année la manifestation « Lyon Kayak », traversée de Lyon en Kayak sur la Saône.

Pour accompagner le développement de ses activités, le Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière a besoin de faire évoluer ses installations afin d'offrir des conditions d'accueil satisfaisantes aux sportifs. Elle souhaite ainsi aménager un ensemble de locaux modulaires destinés à accueillir les activités administratives, les vestiaires et la base logistique du club.

Le projet prévoit que ces aménagements soient intégrés architecturalement à leur environnement constitué par le parc des Berges, le quai du Canada et la rive du Rhône.

Les espaces intérieurs représentent une surface totale de 395 m² et seront composés de bureaux, d'une salle de réunion, de vestiaires, sanitaires, locaux techniques et de stockage.

Les espaces extérieurs comprennent une cour, un parking couvert, des containers de stockage des bateaux et des hangars à bateaux pour un total de 412 m².

Par délibération n° 2015/1482 du 28 septembre 2015, la Ville de Lyon a mis à disposition de l'Association Canoë Kayak Lyon Oullins La Mulatière, par convention, les terrains appartenant au domaine public de la Ville de Lyon, situés 3 rue Antonin Perrin/quai du Canada à Lyon 7^e, d'une surface de 1 039 m², en vue de l'aménagement de ces locaux et installations. L'occupation a été consentie à titre gratuit pour une durée de 15 ans à compter de la date d'achèvement des travaux.

Les travaux doivent démarrer en décembre 2015 et s'achever à l'été 2016.

Le budget prévisionnel de cette réalisation a été estimé à 1 173 201 TTC.

Le plan de financement prévoit les participations de la Compagnie Nationale du Rhône à hauteur de 600 000 €, du CNDS de 220 000 € et du CKLOM de 3 201 €.

La Ville de Lyon est sollicitée pour une participation de 350 000 €, soit 30 % du budget prévisionnel.

Je vous propose de soutenir ce projet à hauteur de 350 000 €.

Cette subvention sera à financer par affectation d'une partie de l'AP n° 2015/1 « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 », programme 00004 Sport.

La convention, jointe au rapport, portant financement du projet de base nautique, permettra de fixer les modalités de versement de cette somme en fonction de l'avancement des travaux.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, n° 2015/1482 du 28 septembre 2015 et n° 2015/1725 du 17 décembre 2015 ;

Vu ladite convention de participation financière ;

Vu l'avis du Conseil du 7^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Finances, Commande Publique, Administration générale ;

DELIBERE

1- Une subvention d'équipement de 350 000 € est allouée à l'Association Canoé Kayak Lyon Oullins La Mulatière « CKLOM », en vue de la réalisation d'une base nautique et de la construction de locaux situés 3 rue Antonin Perrin/quai du Canada à Lyon 7^e et sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015/1, programme 00004.

2- La convention susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association Canoé Kayak Lyon Oullins La Mulatière « CKLOM » est approuvée.

3- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

4- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement pluriannuel, la dépense en résultant sera financée à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme n° 00004 Sport, AP n° 2015/1 « Aménagements équipements sportifs 2015-2020 », opération n° 07290002 et sera imputée sur le chapitre 204, article 20422, fonction 414, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variations, compte tenu des aléas pouvant survenir :

Année 2016 : 350 000 €.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT